L'ACTIVITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 10 AOUT.

## Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE,

**Au coin des rues Camp et Gravier.**

**DOUZIEME ETAT ANNUEL.**

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 28 février 1865 ..... $[illegible]

| Savoir: | | |
|---|---|---|
| Primes d'incendie | $162,366 85 | |
| Primes de mer | 54,783 43 | |
| Primes de rivières | 30,293 45 | |
| | | $[illegible] |
| En outre, primes remboursées | $ 3,192 92 | |
| Primes remboursées | 51,000 00 | |
| | | $[illegible] |
| Primes nettes | | $[illegible] |
| Primes payées, savoir: | | |
| Sur les risques d'incendie | $38,218 97 | |
| Sur les risques de mer | 15,308 [illegible] | |
| Sur les risques de rivières | 10,706 72 | |
| | | $[illegible] |
| Réassurances | $ 10,113 40 | |
| Quinze pour cent remboursés | 1,748 [illegible] | |
| Primes payées | 10,754 [illegible] | |
| Taxes et licences des États Unis, de la ville et de l'Etat | 10,972 [illegible] | |
| Frais, profits et pertes, intérêt de scrip, escompte, commissions, salaires, etc. | 24,762 99 | |
| Montant net des primes | | $[illegible] |

| L'actif de la Compagnie consiste en: | |
|---|---|
| Argent comptant en caisse | $ 61,894 19 |
| Effets pour primes | 77,297 88 |
| Placé en actions de chemins de fer | 24,111 [illegible] |
| Placé en actions de banques | 71,494 80 |
| Placé en actions de la Compagnie d'Assurance Mutuelle | 72,322 00 |
| Prêts sur garanties | 10,627 [illegible] |
| Prêts sur hypothèques | 15,[illegible] |
| Bons [illegible] | 20,[illegible] |
| Le capital intégral et une opulence très des livres de la Compagnie | [illegible] |

O. GAILLARD, président.
H. CASTAREDE, secrétaire.

**Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.**

Assermenté et souscrit par-devant moi, ce 10 décembre 1865.

SAMUEL M. FRIZZ,
Deuxième juge de paix dans et pour la paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer, à partir du 9 décembre 1865, six pour cent (6 pour cent) de dividende de scrip non encore payé. Ils ont de plus décrété un dividende scrip de vingt-huit pour cent (28 pour cent) pour les primes partie payées, depuis le 1er décembre 1865 et le sera tantôt des certificats, pour ledit dividende à partir du dimanche prochain.

DIRECTEURS:

J. Lozier, J. Lemon, Pierre Boulager,
A. H. Phelps, John Gardner, Pierre Guillard,
A. Milcenberger, J. A. Stone, T. Avendano,
A. Bidault, A. Vertel De Grey, A. Mathieu.

Deux millions huit cent quatre-vingt-douze mille trente-quatre dollars (2,892,034) de capital et de surplus.

J. P. ROUX, Secrétaire.

**ETAT DE LA LOUISIANE.**

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et souscrit par-devant moi, ce 10 août 1865.

EDMOND MEUNIER,
Troisième juge de paix et de la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de trente-cinq pour cent sur le montant net à participant des primes pour l'année expirée le 31 février 1865, et il sera donné des certificats pour ledit dividende scrip à partir du 7 juillet prochain.

Les certificats-scrip émis pour l'année 1860 seront payés et il sera payé en outre six pour cent d'intérêt, sur tous les certificats de scrip sera escompté à partir du mardi 1er août 1865, aux bureaux de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.
A. CARRIERE, Vice-Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Charles Briggs, Archibald Montgomery,
Ant. Carriere, Henry J. Cook,
George A. Fosdick, Jas. Jackson,
Mason Walker, E. Marquez,
S. Brugier, Alfred Lemonnier,
E. Cramer, Chr. Winchester,
Alfred Lozier, F. Lozier,
John S. Maunsel, Frank Williams,
A. Fourcher, Thomas Wright,
Alfred Lozier, Chr. Winchester,
A. Fourcher, Alfred Lemonnier,
J. Lozier, W. A. Violett,
A. Fourcher, D. Pugh,
J. P. Roux, Hugh McDonald,
A. P. Nobles, Henry J. Cook,
Hughes J. Pike, Wm. M. Pinckard,
Wm. M. Pinckard, Henry H. Bryan,
George W. Hyman, Henry H. Bryan.

E. L. Wooldridge.

22 août—1m, 2000.

## Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

**BUREAU, RUE CARONDELET, No 3.**

*Nlle-Orléans, 1er décembre 1865.*

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1865:

| Savoir: | | |
|---|---|---|
| Primes d'incendie | $162,366 85 | |
| Primes de mer | 54,783 43 | |
| Primes de rivières | 30,293 45 | |
| | | $[illegible] |
| En outre, primes remboursées | 3,192 92 | |
| Primes remboursées | 1,279 88 | — $[illegible] |
| Primes nettes | | $[illegible] |
| Primes payées, savoir: | | |
| Sur les risques d'incendie | $38,218 97 | |
| Sur les risques de mer | 15,308 [illegible] | |
| Sur les risques de rivières | 10,706 72 | |
| | | $[illegible] |
| Réassurances | $ 10,113 40 | |
| Quinze pour cent remboursés | 1,748 [illegible] | |
| Primes payées | 10,754 [illegible] | |
| Taxes et licences des États Unis, de la ville et de l'Etat | 10,972 [illegible] | |
| Frais, profits et pertes, intérêt de scrip, escompte, commissions, salaires, etc. | 24,762 99 | |
| Montant net des primes participant | | $[illegible] |

| L'actif de la Compagnie consiste en: | |
|---|---|
| Argent comptant en caisse | $ 61,894 19 |
| Effets pour primes | 77,297 88 |
| Placé en actions de chemins de fer | 24,111 [illegible] |
| Placé en actions de banques | 71,494 80 |
| Placé en actions de la Compagnie d'Assurance Mutuelle | 72,322 00 |
| Prêts sur garanties | 10,627 [illegible] |
| Prêts sur hypothèques | 15,[illegible] |
| Bons [illegible] | 20,[illegible] |
| Le capital intégral et une opulence très des livres de la Compagnie | [illegible] |

O. GAILLARD, président.
H. CASTAREDE, secrétaire.

**Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.**

Assermenté et souscrit par-devant moi, ce 10 décembre 1865.

SAMUEL M. FRIZZ,
Deuxième juge de paix dans et pour la paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer, à partir du 9 décembre 1865, six pour cent (6 pour cent) de dividende de scrip non encore payé. Ils ont de plus décrété un dividende scrip de vingt-huit pour cent (28 pour cent) pour les primes partie payées, depuis le 1er décembre 1865 et il sera tantôt des certificats, pour ledit dividende à partir du dimanche prochain.

DIRECTEURS:

J. Lozier, J. Lemon, Pierre Boulager,
A. H. Phelps, John Gardner, Pierre Guillard,
A. Milcenberger, J. A. Stone, T. Avendano,
A. Bidault, A. Vertel De Grey, A. Mathieu.

Deux millions huit cent quatre-vingt-douze mille trente-quatre dollars (2,892,034) de capital et de surplus.

J. P. ROUX, Secrétaire.

**ETAT DE LA LOUISIANE.**

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et souscrit par-devant moi, ce 10 août 1865.

EDMOND MEUNIER,
Troisième juge de paix et de la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de trente-cinq pour cent sur le montant net à participant des primes pour l'année expirée le 31 février 1865, et il sera donné des certificats pour ledit dividende scrip à partir du 7 juillet prochain.

Les certificats-scrip émis pour l'année 1860 seront payés et il sera payé en outre six pour cent d'intérêt, sur tous les certificats de scrip sera escompté à partir du mardi 1er août 1865, aux bureaux de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.
A. CARRIERE, Vice-Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Charles Briggs, Archibald Montgomery,
Ant. Carriere, Henry J. Cook,
George A. Fosdick, Jas. Jackson,
Mason Walker, E. Marquez,
S. Brugier, Alfred Lemonnier,
E. Cramer, Chr. Winchester,
Alfred Lozier, F. Lozier,
John S. Maunsel, Frank Williams,
A. Fourcher, Thomas Wright,
Alfred Lozier, Chr. Winchester,
A. Fourcher, Alfred Lemonnier,
J. Lozier, W. A. Violett,
A. Fourcher, D. Pugh,
J. P. Roux, Hugh McDonald,
A. P. Nobles, Henry J. Cook,
Hughes J. Pike, Wm. M. Pinckard,
Wm. M. Pinckard, Henry H. Bryan,
George W. Hyman, Henry H. Bryan.

E. L. Wooldridge.

22 août—1m, 2000.

## VENTES JUDICIAIRES.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands vs. MARCUS J. ZUNIS.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 15,798.—En vertu d'un arrêt de ferme à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze d'août 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Neuf hectares cinq ares trente-deux centiares dans le District de cette ville dans l'Est bornant sur l'Avenue Washington, les rues Quatrième et Pleyanne et les nommées CINQUIEME, SIXIEME, SEPT, NEUF, TREIZE, ONZE, DOUZE, QUINZE et neuf et demie de la Douane. Ledite terrains ayant les dimensions suivantes, savoir: Les Nos Un et Deux, chacun vingt-sept pieds quatre pouces de front sur la rue Pleyanne (aujourd'hui du Collège), sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; le No Trois, formant l'angle des rues Pleyanne (aujourd'hui du Collège) et Quatrième, ayant vingt-sept pieds six pouces de front sur la rue Pleyanne (aujourd'hui du Collège) et cent vingt pieds de profondeur, suivant plan de Mollière, architecte, date du 5 mai 1840 et déposé en l'étude de M. E. Brard, commissaire-priseur public en cette ville, sous le No 31. Les Nos Six et et Neuf, chacun cinquante pieds de front à la rue Pleyanne (aujourd'hui du Collège) et cent vingt-cinq pieds de profondeur, suivant plan susdit, architecte, date du 12 avril 1840 et déposé en l'étude de Thomas Layton, ci-devant notaire, et maintenant qu'il y trouvent et tous les droits, privilège, servitudes et avantages y attachés et appartenant.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19 juillet—28 août 6 14.

**Succession de feu Henry F. Martin, décédé.**

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 27,116.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 17 de juin 1865 et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai LUNDI vingt quatre, le 14 août 1865, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une portion de terre située à Pauja, rues Tchoupitoulas et Olivier, en faubourg Ste Marie, dans le Premier District de cette ville, bornée par les rues Tchoupitoulas et Olivier, de quatre pieds six pouces de front sur la rue Tchoupitoulas et de quatre pieds six pouces de front sur la rue Olivier, ladite portion de terre mesure vingt-cinq pieds quatre